



**TABLE DES MATIÈRES**

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

**SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES****Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers?

**Étape 2.  Besoins concurrentiels ou  non concurrentiels**

Pour les besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

**Étape 3.  Marché général ou  SAEA****Modalités de l'IAS :**

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

**Évaluation des soumissions**

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de \_\_\_\_\_ (inscrire le nom de l'entreprise ou du consultant) évaluera les soumissions.

<b>IAS envoyée à :</b> [Cette section – « IAS envoyée à : » n'est remplie que lorsque l'IAS n'est pas publiée sur le site du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).]	
Nom et adresse du fournisseur : (Ville, province)	[Le numéro de l'AMA commence et se termine par E60PQ-140003/.../PQ.]
Personne-ressource :	
- Nom :	
- Numéro de téléphone :	
- Courriel :	
<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>Date de clôture de l'invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 8 janvier 2019 b. 14.00 hr. Avancé de l'est
À l'emplacement physique ( <i>le cas échéant</i> )	Non applicable
À l'adresse de courriel ( <i>le cas échéant</i> )	<a href="mailto:nc-solicitations-gd@hrsdcc-rhdcc.gc.ca">nc-solicitations-gd@hrsdcc-rhdcc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

**SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b> Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
<b>2.</b>	<b>Exigence en matière de sécurité</b> (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des

		présentes.
	c.	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.2	<b>Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat)</b> <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>  <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	<b>Daniel Pageau</b>
	Titre :	<b>Agent aux Acquisitions &amp; Contrats</b>
	Ministère, organisme ou société d'État :	<b>Emploi et Développement social Canada</b>
	Adresse :	<b>140 Promenade du portage, Gatineau, Québec, K1A 0J9</b>
	N° de téléphone :	<b>819-654-2705</b>
	Courriel :	<a href="mailto:nc-solicitations-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca">nc-solicitations-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca</a>
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Modalités de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
<b>6.</b>	<b>Facturation (facultatif)</b>	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <a href="#">ESDC- Compte payable Winnipeg</a>	
	PO Box 4600 Winnipeg, MB, R3C 0S1	
<b>7.</b>	<b>Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.</b>	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la <a href="#">Loi sur la production de défense</a> , L.R.C. 1985, ch. D-1.

**ANNEXE A  
BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) (*cocher la ou les cases qui s'appliquent*) :

b.  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : \_\_\_\_\_

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (*Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.*)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

**Catégorie(s) de produits : 1**

**Tableau 1 — Tableau des produits**

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N <sup>o</sup>	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N <sup>o</sup> de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	FSCAMC5424	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Mécanisme à manivelle. 1372mm (54 in./po) x 610mm (24 in./po)	8		\$	\$
2	FSCAEA4824	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1219mm (48 in./po) x 610mm (24 in./po)	14		\$	\$
3	FSCAEA6024	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1524mm (60 in./po) x 610mm (24 in./po)	14			
4	FSCAEA5430	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1372mm (54 in./po) x 762mm (30 in./po)	23			

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme des produits du tableau ci-dessus.

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1829mm (72 in.) x 610mm (24 in.)	14		\$	\$
	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1524mm (60 in.) x 762mm (30 in.)	2			
	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Mécanisme à manivelle. 1524mm (60 in.) x 762mm (30 in.)	2			

**Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Éléments de finition standard</b>	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	EDSC Entrepot, Unit B 108, 9355, 198 <sup>th</sup> Street, Langley, BC, V1M 3J9
B	Plateforme	Oui
C	Ascenseur	Chariot élévateur et transporteur de pallets
D	Porte	Grande portes
E	Monte-charge	n/a
F	Autre (préciser)	

<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> <i>:[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9+10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

**ANNEXE B**  
**EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

C. Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

**ANNEXE D**  
**PRODUITS NON DISPONIBLES DANS LE CADRE D'UN AMA**

La présente annexe présente les spécifications supplémentaires et les certifications associées aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qui font partie du besoin.

**1. Spécifications**

Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1829mm (72 in.) x 610mm (24 in.)
Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Commande électrique. 1524mm (60 in.) x 762mm (30 in.)
Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout. Mécanisme à manivelle. 1524mm (60 in.) x 762mm (30 in.)

**2. Attestation**

**Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

**Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.

**PREMIÈRE PAGE DU CONTRAT**

L'utilisateur désigné peut utiliser la présente page en guise de première page à l'attribution du contrat. Joindre la section 2 de l'invitation à soumissionner, y compris l'annexe A et, s'il y a lieu, les annexes B et C.



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

PURCHASING OFFICE - BUREAU DES ACHATS

## CONTRACT – CONTRAT

The vendor hereby accepts this contract Le fournisseur accepte le présent contrat	
Name, title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre du signataire autorisé (caractère d'impression)	
Signature	Date

Utilisez la mention « Le Canada accepte votre soumission » lorsque vous avez publié un document d'invitation à soumissionner, dont les sections 1 et 2 étaient remplies, et que le soumissionnaire a présenté un document de soumission.

**Canada accepts your bid to provide to Canada the goods, services or both described in the Contract in accordance with the conditions and at the prices set out in the Contract.**

**Le Canada accepte votre soumission de fournir au Canada les biens, services ou les deux décrits dans le contrat conformément aux conditions et aux prix prévus au contrat.**

Utilisez la mention « Nous vous demandons de » lorsque votre invitation à soumissionner était verbale, que vous n'avez pas envoyé au soumissionnaire un document d'invitation à soumissionner dont la section 2 était remplie, et que vous n'avez pas passé en revue avec le soumissionnaire les modalités prévues à la section 2.

**You are requested to sell to the Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the supplies and services listed herein and on any attached sheets at the price or prices set out therefor.**

**Nous vous demandons de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans les présentes et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés dans les présentes et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).**

Le fournisseur ne signe qu'un contrat qui porte la mention « Nous vous demandons de ».

File No. – N° de dossier	
Date of Contract – Date du Contrat	
Contract No. - N° du contrat	Amendment No. - N° de modification
Client Reference No. (optional) - N° de référence du client (facultatif)	
Financial Code(s) – Code(s) financier(s)	
Duty - Droits <input checked="" type="checkbox"/> Included Inclus <input type="checkbox"/> Excluded En sus	GST - TPS/ HST – TVH <input checked="" type="checkbox"/> Included Inclus <input type="checkbox"/> Excluded En sus
FOB – FAB	
DESTINATION	
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.	
Invoices - Original and two copies must be completed and sent to: Factures – L'original et deux copies doivent être remplis et envoyés à : See Section 2, Article 6. Voir Section 2, Article 6.	
Address inquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1.	
Area Code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur
Total estimated cost – Coût total estimatif	
For the Minister – Pour le Ministre	

Return signed copy forthwith - Prière de retourner une copie dûment signée immédiatement

PWGSC-TPSGC 9400-4 (11/2008) modified by Furniture Division July 2018

PWGSC-TPSGC 9400-4 (11/2008) modifié par la Division des produits de l'ameublement, en juillet 2018